



Charte du club de basket BCMons.

En inscrivant leur(s) enfant(s) au club, les parents ou représentants légaux intègre(nt) automatiquement à la charte et s'engagent à la respecter. Il est strictement interdit de consommer de la nourriture et des boissons dans le hall à l'exception des joueurs et joueuses uniquement lors des entraînements et matchs respectifs. Respectez et faites respecter cette mesure impérative pour la pérennité du club de pouvoir évoluer dans la salle. Tous manquement à cette mesure entraînera des sanctions disciplinaires à l'encontre des contrevenants.

Joueur(s), joueuse(s)

Être présent au moins un quart d'heure avant le début de l'entraînement. Trois quarts d'heure à une heure avant un match. Avertir ou faire avertir son coach d'un retard éventuel et toute absence le plus rapidement possible, tant pour les jours d'entraînement (le coach doit avoir le temps d'adapter sa séance) que pour les jours de matchs. Pour les jours de matchs, il faut avertir le coach (et le délégué pivot) au plus tard la veille du match (afin que le coach puisse éventuellement trouver un joueur remplaçant et le délégués pivot un autre délégué). Il ou elle prévient son coach de l'absence à l'entraînement au moins deux heures avant le début de celui-ci. Toute absence/retard aura un impact sur la participation au match (non convocation au match ou non-présence dans l'équipe de base,...). Le joueur respectera les décisions du coach et des arbitres, il aura une attitude de fair-play vis-à-vis des joueurs/joueuses de l'équipe adverse. Le joueur respectera (pas de dégradation, propreté,...) le matériel et les installations tant de notre club que du club de l'équipa adverse.

Parents

Ils doivent au mieux veiller au respect des heures d'entraînement et match de leur(s) enfant(s). Ne pas considérer le club comme une garderie en les déposant sans s'assurer que quelqu'un ne soit présent. Les reprendre dès la fin de l'entraînement pour libérer le coach le plus vite possible. Se concerter entre eux pour désigner les délégués d'équipe pour la saison et un délégué pivot. Participer au maximum à toutes les activités organisées par le club et être présent dans la mesure du possible aux matchs de leur enfant (motivation, soutien, fierté

de l'enfant). Lors des entraînements, veiller à la tenue de la buvette en choisissant peut-être une personne qui veillera à cette tâche. Le respect et la propreté de toutes les installations (du club et clubs visités). Ils n'interviendront sur aucune décision du coach et arbitres lors de match. Ils respecteront les supporters adverses.

Coachs

Les coachs veilleront à être présents à temps aux entraînements. En cas de problème il veillera à trouver un remplaçant pour que l'entraînement soit donné. Il avertira le plus vite possible le secrétaire du risque d'annulation (le club doit avertir les autorités communales) Si un remplaçant ne peut être trouvé et qu'un entraînement doit être annulé, avec l'aide de ses délégués, il s'assurera de prévenir tous les parents au moins deux heures avant le début de l'entraînement. C'est l'assiduité et le comportement durant les entraînements qui orienteront le coach pour ses convocations aux matches. Ils ne feront aucune distinction entre joueur(s), joueuse(s). Toutefois, afin d'assurer une progression homogène et collective de leur groupe, ils pourront exiger une remise à niveau des joueurs présentant un retard technique via la cellule prévue à cet effet. En match ils s'assureront que chaque joueur(s), joueuse(s) convoqués aient du temps de jeu raisonnable en fonction notamment de la régularité aux entraînements de l'enfant et de son attitude (respect des consignes, esprit d'équipe, écoute, etc...). Ils seront présents à toutes les convocations du responsable sportif afin de partager leurs avis et con-

seils sur ses joueur(s), joueuse(s).

Délégués

Chaque délégués d'équipe s'engagent à épauler le club dans sa structure et sportivement. Dans la structure : L'un d'entre eux sera désigné en concertation entre parents pour qu'il puisse endosser le rôle de délégué pivot de la catégorie de leur(s) enfant(s). Il aura pour mission de relayer toutes les infos venant du haut de la structure du club tous comme celles venant du bas (parents, joueur(s), joueuse(s), coach). Sportivement : Ils veilleront à tour de rôle de s'occuper à remplir les feuilles de matchs, du chrono, de la bonne tenue du match (délégué de salle), de l'approvisionnement en eau de l'équipe si nécessaire, de la propreté du banc après le match tant à domicile qu'à l'extérieur et de la propreté des maillots de l'équipe (tournante entre parent). D'où l'importance d'avoir un maximum de parents délégué dans chaque catégorie afin qu'une harmonie règne entre parents et que chaque match puisse se dérouler sans contrainte. (pas de délégués, pas de match)

"VOTRE
MEILLEURE
EXPÉRIENCE DE
BASKET"

Réseaux sociaux

Aucunes publications dégradantes et injurieuses vis à vis du club, des arbitres ou des clubs adverses et de toutes personnes y affiliées ne sera toléré (joueurs, joueuses, parents, coach, comité etc...) sous peine de sanctions (exclusion, plainte éventuelle). La publication éventuelle de photos prises lors de matchs ou entraînement sera de la seule responsabilité de la personne qui les publie.

Le comité se réserve le droit d'y apporter des modifications en cour de saison en le notifiant à tous les signataires